L’Assemblée nationale lève l’immunité parlementaire de Gilbert Collard pour une photo “violente” sur Twitter

27/09/2017 à 14h08

Le bureau de l’Assemblée nationale a décidé aujourd’huii de lever l’immunité parlementaire de Gilbert Collard, député FN qui avait diffusé sur Twitter des photos d’une victime du groupe Etat islamique, a-t-on appris de source parlementaire.

Le bureau, plus haute instance collégiale de l’Assemblée nationale et composé de 22 députés, a levé son immunité parlementaire pour permettre qu’un “mandat d’amener” soit délivré et que l’élu du Gard se rende aux convocations du juge. Le bureau avait une première fois, en février, rejeté une telle demande, la requête de la justice n’étant à l’époque pas “suffisamment précise”.

Le Figaro

Merci à **david dobsky**